



PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE
GROUPE PLASTIVALOIRE

**Informations relatives au nombre total de droits de vote
et d'actions**

au 30 novembre 2025

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L.223-8 II du code de commerce et l'article 222-12-5 du règlement général de l'Autorité

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote	
		Droit théorique (1)	Droit exerçable (2)
31/10/2025	22 125 600	31 255 107	31 155 312
30/11/2025	22 125 600	31 255 107	31 146 036

(1) Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts »), sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé en ne tenant pas compte des actions privées de droit de vote. Il est communiqué pour la bonne information du public, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 juillet 2007.